

## **SUIVI BUDGÉTAIRE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS PRIORITAIRES DU PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR**

**FÉVRIER 2012**

Ce document est un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions prioritaires du Plan directeur du quartier Saint-Sauveur ainsi que sur le suivi budgétaire de ces actions. L'état d'avancement concerne la période s'étendant de 2005 à aujourd'hui.

### **Actions prioritaires**

---

#### **Action 1.2.1 - Réaliser un projet d'habitation qui faciliterait l'accès abordable à la propriété, soutenir les initiatives locales en ce sens**

Entente entre la Ville de Québec et la SAAM (Société d'accompagnement accès maison) pour soutenir un organisme du milieu qui accompagne des locataires dans leur démarche afin qu'ils deviennent propriétaires. Réalisation de juin 2008 à juin 2011.

#### Résultats :

2009 – 10 acquisitions dont 1 réalisée hors territoire; 3 dossiers actifs en démarche d'acquisition;  
2010 – 17 acquisitions dont 5 hors territoire; 10 dossiers actifs en démarche d'acquisition;  
2011 – 3 acquisitions finalisées; 2 acquisitions en cours et 7 dossiers en démarche d'acquisition.

Les fonds du plan de quartier étant épuisés pour ce projet, la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'arrondissement La Cité-Limoilou a été mandatée pour appuyer financièrement cet organisme afin qu'il puisse terminer l'année 2011 ce qui permettrait à l'organisme d'effectuer son mandat et de rechercher du financement récurrent.

Un budget de 10 000 \$ pour 2012 doit être versé à la SAAM.

Parallèlement, un budget de 10 000 \$ a été versé à la SAAM par la Caisse d'économie solidaire.

### **Action 2.3.5 - Améliorer le mobilier urbain dans le quartier et dans les parcs**

Un sondage a été réalisé auprès de l'association des gens d'affaires de Saint-Sauveur et auprès du conseil de quartier afin de connaître leurs besoins. Ce sondage a entraîné l'installation de colonnes Morris et de support à vélos en 2007.

### **Action 7.1.1 - Améliorer les lieux ou les aménagements urbains qui provoquent un sentiment d'insécurité et y remédier; mieux animer ces endroits**

Projet Graff 'cité : Le CJECN (Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale) a développé un service de nettoyage de graffitis et de solutions alternatives auprès de tous les résidents et commerçants de l'arrondissement La Cité-Limoilou.

### **Action 7.2.2 - Mettre sur pied des mesures non répressives pour enrayer la prostitution dans certains endroits; Action 7.2.4 - Développer une bonne communication et adopter les mesures dissuasives les plus efficaces face à la sollicitation que font les clients; Action 7.2.6 - Inciter les citoyens à déposer des plaintes au Service de police chaque fois qu'ils ont connaissance d'un délit**

50 000 \$ émanant du plan directeur de quartier a été utilisé pour la réalisation d'un projet de sécurité urbaine « Lumière » en 2010. Pour remédier à cette situation, la CDÉC de Québec, par le biais de l'Approche territoriale intégrée (ATI), s'est identifiée comme porteur du Projet « Lumière ». Trois grands objectifs ont été ciblés. D'une part, les écoles, parcs et centres communautaires ont été concertés sur la question de la prostitution. D'autre part, il était important d'agir sur la sollicitation dont sont victimes les citoyennes. Ensuite, il a été décidé de sensibiliser et responsabiliser les citoyens à leur sécurité.

D'importants efforts ont été consacrés à l'accomplissement du « Projet Lumière », ce qui a permis de :

- concerter les efforts pour palier au problème de la prostitution et des seringues usagées;
- outillé les citoyens concrètement grâce au guide de sécurité urbaine et de bon voisinage qui les instruit sur les meilleures façons de veiller à leur sécurité. Le guide a été distribué en 7 000 exemplaires dans le quartier de Saint-Sauveur. La démarche s'est effectuée en collaboration avec *Le Carillon*, le journal de citoyens et citoyennes de Saint-Sauveur, entre le 15 et le 19 novembre 2010.
- informer les résidents sur les façons d'assurer leur sécurité, renforcer les liens entre eux et les organismes et services municipaux;

### **Action 8.2.2 - Réaliser une expérience-pilote de compostage avec le groupe Éco-Quartier pour en faire un quartier exemplaire au plan du compostage**

Réalisation d'un projet de compostage qui a été confié à l'organisme Éco-Quartier qui possède l'expertise nécessaire pour ce type de projet. Ce projet, réalisé en 2007, a permis la mise en place d'un site de compostage au Patro Laval avec animation et information sur le compostage communautaire.

### **Action 9.2.2 - Réaliser un dépliant identifiant toutes les places d'affaires du quartier**

Réalisation en 2008 d'un bottin des places d'affaires du quartier Saint-Sauveur. Le mandat a été confié à l'AGASO (Association des gens d'affaires de Saint-Vallier Ouest).

### **Action 10.1.2 - Bonifier et soutenir les fêtes de quartier**

Montant attribué à l'association des gens d'affaires de Saint-Sauveur pour la réalisation de l'événement « Saint-Sauveur en fête » de 2006 à 2009.

### **Action 10.2.2 - Ajouter des équipements de jeux dans les parcs et les cours d'école**

Réaménagement du parc Édouard-Lavergne et construction d'un escalier au parc Roger-Lemelin en 2008.

### **Action 10.2.4 - Réaménager le parc Durocher**

Réaménagement du jeu d'eau en 2006.

### **Action 11.1.1 - Réaliser un plan de communication pour la diffusion du plan directeur**

Production d'un plan de communication, comprenant entre autres, la production d'un plan directeur, d'un plan d'action, d'un dépliant résumant le plan directeur de quartier Saint-Sauveur et les priorités qui ont été retenues. Les deux premiers documents ont été distribués aux intervenants municipaux concernés ainsi qu'à des organismes du quartier Saint-Sauveur, alors que le dépliant a été distribué à tous les résidents du quartier Saint-Sauveur. Plusieurs autres activités ont été réalisées telles que le lancement des trois documents, l'émission de communiqués de presse, etc.

## **Affectation budgétaire – Actions déterminées comme prioritaires en juin 2010**

Modification des actions prioritaires du plan directeur de quartier Saint-Sauveur au profit des projets suivants :

### **Action 10.2.2 - Aménager le parc-école Sacré-Cœur**

L'école Sacré-Cœur ne possède pas de parc dans sa cour d'école; l'aménagement d'un parc à cet endroit permettrait de mieux desservir la clientèle de l'école et les enfants du voisinage. Le projet a entièrement été réalisé et a été inauguré en 2011.

### **Actions 8.1.4 et 10.2.2 - Aménager une aire de jeu à la résidence Sacré-Cœur**

Cette aire de jeu, située sur les propriétés de l'OMHQ près de la rivière Saint-Charles, est prévue pour desservir une clientèle de 5 à 8 ans et serait accessible à tous. Le projet s'est réalisé en deux phases. Pour la phase 1, il était prévu l'aménagement de la partie récréative en bordure de la rivière Saint-Charles. Cette partie est accessible à l'ensemble de la population. Pour la seconde phase, il était prévu compléter l'aménagement de la Résidence Sacré-Coeur. Le projet a été réalisé à l'été 2011.

### **Actions 7.1.1 et 8.1.1 - Réaménager des emprises publiques « projets verts »**

Ces projets consistent à verdir et sécuriser certaines intersections de rues par des aménagements particuliers. Ils constituent une combinaison des actions 7.1.1 (améliorer les aménagements urbains qui provoquent un sentiment d'insécurité) et 8.1.1 (déterminer et évaluer les endroits potentiels pour la plantation d'arbres).

L'intersection des rues des Commissaires Ouest et Sainte-Catherine a été privilégiée. L'évaluation de l'aménagement de ce projet est en cours pour une réalisation prévue à partir de 2013, le tout, en lien avec les projets identifiés par le conseil de quartier et les opportunités d'aménagement avec les projets d'infrastructures en cours et à venir.

### **Affectation budgétaire – Actions déterminées comme prioritaires en février 2011**

Modification de la liste d'actions prioritaires du plan d'action et affectation de la somme résiduelle du budget du plan directeur pour l'aménagement d'un corridor piéton-vélo reliant le parc Lionel-Bertrand et le parc Dollard.

### **Aménager le corridor piéton-vélo reliant le parc Lionel-Bertrand et le parc Dollard**

Projet qui devrait débuter en 2012.

Actions prioritaires (2005)		Budget programme spécial	Coûts réels à ce jour	Solde
1.2.1	Réaliser un projet d'habitation qui faciliterait l'accès abordable à la propriété; soutenir les initiatives locales en ce sens	75 000 \$	75 000 \$	0 \$
2.3.5	Améliorer le mobilier urbain dans le quartier et dans les parcs	100 000 \$	19 427 \$	80 573 \$
7.1.1	Améliorer les lieux ou les aménagements urbains qui provoquent un sentiment d'insécurité et y remédier; mieux animer ces endroits	150 000 \$	54 159 \$	95 841 \$
7.2.2	Mettre sur pied des mesures non répressives pour enrayer la prostitution dans certains endroits	50 000 \$	50 000 \$	0 \$
7.2.4	Développer une bonne communication et adopter les mesures dissuasives les plus efficaces face à la sollicitation que font les clients			
7.2.6	Inciter les citoyens à déposer des plaintes au Service de police chaque fois qu'ils ont connaissance d'un délit			
8.2.2	Réaliser une expérience-pilote de compostage avec le groupe Éco-Quartier pour en faire un quartier exemplaire au plan du compostage	5 000 \$	5 000 \$	0 \$
9.2.2	Réaliser un dépliant identifiant toutes les places d'affaires du quartier	29 045 \$	23 684 \$	5 361 \$
10.1.2	Bonifier et soutenir les fêtes de quartier	50 000 \$	50 000 \$	0 \$
10.2.2	Ajouter des équipements de jeux dans les parcs et les cours d'école	100 065 \$	51 880 \$	48 185 \$
10.2.4	Réaménager le parc Durocher	99 935 \$	99 935 \$	0 \$
11.1.1	Réaliser un plan de communication pour la diffusion du plan directeur	25 955 \$	25 955 \$	0 \$
<b>Sous-total</b>		<b>685 000 \$</b>	<b>455 040 \$</b>	<b>229 960 \$</b>
Actions non réalisées		Montant prévu		Solde
3.1.2	Compléter le réseau de panneaux et de plaques commémoratives à caractère historique et patrimonial dans l'ensemble du quartier	20 000 \$	0 \$	20 000 \$
8.1.1	Déterminer et évaluer les endroits potentiels pour la plantation d'arbres en lien avec le programme Passage au vert	25 000 \$	0 \$	25 000 \$
11.1.2	Affecter une personne ressource pour assurer la mise en œuvre et le suivi du plan d'action	70 000 \$	0 \$	70 000 \$
<b>Total</b>		<b>800 000 \$</b>	<b>455 040 \$</b>	<b>344 960 \$</b>
Projets 2010		Solde réaffecté	Coûts réels à ce jour	Solde
Parc-école Sacré-Cœur		30 000 \$	30 000 \$	0 \$
Aire de jeu résidence Sacré-Cœur		30 000 \$	30 000 \$	0 \$
Projets «verts»		120 841 \$	0 \$	120 841 \$
Solde à réaffecter				164 119 \$
<b>Total</b>		<b>180 841 \$</b>	<b>515 040 \$</b>	<b>164 119 \$</b>
Projet 2011		Solde réaffecté		Solde
Aménagement d'un corridor piéton-vélo		164 119 \$		

Actions non réalisées			
Projets «verts»	120 841 \$		
Aménagement d'un corridor piéton-vélo	164 119 \$		
<b>Total</b>			<b>284 960 \$</b>